



APPRÊT-SCÉLLANT PARE-VAPEUR VB-5000

Caractéristiques

- Forme une barrière de vapeur de classe II
- Taux de perméabilité inférieure à 1,0 selon la norme ASTM D1653
- Faible teneur en COV
- Idéal pour les panneaux muraux et les surfaces en plâtre
- Bonne adhérence
- Bon pouvoir couvrant et excellente tenue
- Peut être utilisé sous les peintures à base de latex ou de solvants

Usages recommandés

- Pour les secteurs commercial et résidentiel.
- Sur les types de surfaces neuves ou déjà peintes suivantes : cloisons sèches, plâtre, panneaux d'agglomérés, bois non sujet aux saignements de tannins et béton.

Description générale

Un apprêt-scellant d'intérieur latex spécialement conçu pour produire un feuil antivapeur. Imperméable à l'air et à séchage rapide, ce produit agit comme une barrière contre la vapeur d'eau lorsqu'il est appliqué sur les murs et les plafonds intérieurs.

Restrictions

- Ne pas appliquer si la température ambiante et de la surface est inférieure à 10 °C (50 °F).

Renseignements sur le produit

Couleurs — Standard :

Blanc

Il est possible d'ajouter jusqu'à 60 ml de colorants Gennex^{MD} ou Inspiration Couleur^{MD} de Benjamin Moore^{MD}, ou de colorants universels par 3,79 L

— Bases à teinter :

S/O

— Couleurs spéciales :

Contacteur un détaillant.

Certifications et qualifications :

Indice d'hydrofugation ASTM D1653 - 0,58 perm
Class A (0-25) sur les surfaces incombustibles selon la norme ASTM E-84
Master Painters Institute MPI n° 61

Assistance technique:

Ce produit est offert chez un détaillant indépendant autorisé. Pour connaître l'emplacement du détaillant le plus proche, appeler au 1 800 361 5898 ou consulter le site www.insl-x.ca

Fiche technique ◊

Blanc

Type de liant Acrylique styrène-butadiène

Type de pigment Dioxyde de titane

Solides par volume 33,5 ± 2,0 %

Rendement théorique d'un contenant de 3,79 L à l'épaisseur de feuil recommandée 37,2 – 41,8 m² (400 – 450 pi²)

Épaisseur de feuil – Humide 3,6 – 4,0 mils
recommandée – Sec 1,2 – 1,3 mils

Selon la texture et la porosité du substrat. Prévoir une quantité appropriée de peinture pour le projet afin d'assurer l'uniformité de la couleur tout en réduisant la mise au rebut de peinture en trop.

Temps de séchage – Non collant au toucher 1 heure
à 25 °C (77 °F)
– Prêt à recouvrir 2 heures
et 50 % d'HR

Une humidité élevée, des températures fraîches et l'épaisseur du feuil pendant l'application peuvent prolonger le temps de séchage.

Mode de séchage Évaporation, coalescence

Viscosité 92 ± 3 KU

Point d'éclair S/O

Lustre/Éclat 2 – 4 à 85°

Température de la surface à l'application – Min. 10 °C (50 °F)
– Max. 32 °C (90 °F)

Dilution Ne pas diluer

Diluant de nettoyage Eau propre

Poids par contenant de 3,79 L 4,9 kg (10,9 lb)

Température d'entreposage – Min. 4,4 °C (40 °F)
– Max. 32,2 °C (90 °F)

Composés organiques volatils (COV)

44 grammes/litre

Préparation de la surface

La surface doit être propre, sèche et exempte de saleté, poussière, graisse, huile, savon, cire, peinture écaillée, matières hydrosolubles ou moisissure. Enlever la peinture non adhérente ou écaillée, puis poncer les zones ainsi retouchées pour en amincir les rebords et s'assurer qu'elles sont de niveau avec les surfaces adjacentes. Dépoussiérer les surfaces lustrées. Les cloisons sèches doivent être exemptes de poussière de ponçage. Laisser durcir les surfaces neuves en plâtre ou en maçonnerie avant d'appliquer la couche de base. Le plâtre durci doit être solide, légèrement lustré et avoir un pH maximum de 10; si le plâtre est poreux ou poudreux, cela signifie qu'il n'a pas assez durci. Ne jamais poncer une surface en plâtre; couper toute protubérance, puis apprêter la surface, appliquer de la pâte de colmatage et apprêter de nouveau. Pour en améliorer l'adhérence, le béton coulé et précoulé très lisse doit être mordancé ou abrasé, après avoir éliminé tous les agents de démoulage et composés durcisseurs. Enlever les traces de poudre ou les particules non adhérentes avant d'apprêter. Les substrats en bois doivent être bien secs. Mise en garde : Le bois raboté lisse doit être poncé soigneusement afin d'éliminer le glacié de fabrication et de favoriser la pénétration et l'adhérence du produit.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/contaminants-environnementaux/plomb/trousse-information-plomb-questions-couramment-posees-effet-exposition-plomb-sante-humaine.html>

Application

Ne pas diluer, car la dilution réduira le taux de perméabilité. Bien brasser le produit avant de l'utiliser. Appliquer au pinceau, rouleau ou pulvérisateur. Appliquer avant et après le remplissage des trous de clou, fissures et autres imperfections de surface. Poncer soigneusement la surface une fois sèche.

Pulvérisateur, sans air :

Pression de 1 500 à 3 000 psi
Buse de 0,013 – 0,017

Nettoyage

Nettoyer les pinceaux, rouleaux et autres outils de peinture immédiatement après usage à l'eau tiède savonneuse. Rincer l'équipement de pulvérisation à l'essence minérale pour éviter qu'il ne rouille.

Renseignements en matière de santé, sécurité et environnement

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré. Le contenant doit être bien fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Si le produit se renverse, l'essuyer avec un chiffon absorbant inerte et le jeter conformément aux règlements municipaux. Bien se laver après avoir manipulé.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS PROTÉGER CONTRE LE GEL

**Consulter la fiche signalétique pour des
renseignements supplémentaires
de santé et de sécurité.**